

**REPUBLIQUE DU NIGER  
MINISTRE DE L'ELEVAGE**

Niamey, le

**20 DEC 2022**

**LE SECRETAIRE GENERAL**  
Président du Comité National de  
Pilotage du PRAPS-II -Niger

A

**Mesdames, Messieurs les  
Membres et les Observateurs  
du Comité National de Pilotage du  
PRAPS-II - Niger .**

**N° 2600 /MEL/SG/PRAPS II**

**Objet:** Session ordinaire de Comité National de Pilotage du Projet Régional d'Appui  
au Pastoralisme au Sahel Phase II (PRAPS II-Niger).

J'ai l'honneur de vous informer de tenue de la session ordinaire du Comité National de Pilotage du Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel Phase II (PRAPS-Niger) au titre de l'année 2022, **le mardi 27 décembre 2022, à partir de 10 heures à Niamey** dans la salle de réunion de Ministère de l'Elevage, sis au quartier Terminus.

L'ordre du jour comporte les points ci-après :

- Présentation et approbation du Bilan annuel 2022 ;
- Examen et Approbation du Programme de Travail et Budget Annuel (PTBA 2023) ;
- Divers.

Je vous saurais gré des dispositions que vous voudriez bien prendre en vue de la participation de votre structure/institution.

**Pièces jointes :**

- Bilan PTBA 2022 et Projet du PTBA 2023



**DIAMOITOU GUESSIBO BOUKARI**

**Ampliations :**

- MEL.....à-t-c-r
- PRPAS II.....pour suivi

## **LISTE DE DISTRIBUTION**

### **Membres :**

1. Le Représentant National du CILSS (CONA-CILSS) ;
2. Ministère du Plan
3. Le Représentant du Ministère en charge de l'Environnement ;
4. Le Représentant du Ministère en charge de l'Hydraulique ;
5. Le Représentant du Ministère en charge du Commerce ;
6. Le Représentant du Ministère en charge de la promotion de la femme ;
7. Le Représentant du RECA ;
8. Le Représentant de CAPAN
9. Le représentant de ROPEN
10. Le Représentant de l'Interprofession bétail-viande, Cuir et peaux (IPBVCP) ;

### **Observateurs :**

1. Le Directeur Général des Services Vétérinaires ;
2. Direction Générale de Développement Pastorale et de la Production des Industries Animales :
3. Directeur Générale de l'Agriculture
4. Direction Générale des Eaux et Forêts
5. Le Directeur en charge des Statistiques d'Elevage ;
6. Le Directeur en charge des Statistiques Agricoles ;
7. Le Directeur du BNEE.
8. Responsables des composantes
9. Experts PRAPS
10. Le Directeur Général du Centre de Multiplication du Bétail ;
11. Le Directeur Général du Laboratoire Central de l'Elevage ;
12. Le Secrétaire Permanent du Code Rural ;
13. le Point focal ANSI
14. le Point focal SAP